

**ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 20/08/2010 - 09:54**

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération de chartres

Correspondant : BUREAU DES MARCHES PUBLICS, 3 rue Charles Brune BP 90085, 28112 Lucé cedex, tél. : 02 37 91 35 37, télécopieur : 02 37 91 35 49, courriel : marches@agglo-chartres.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.chartres-metropole.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Environnement

Objet du marché : Travaux de voirie, réseaux et ouvrages divers pour le compte de Chartres métropole.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000
- Objets complémentaires : 32571000

Lieu d'exécution des travaux : Agglomération de Chartres

Code NUTS : FR242

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Les travaux comprennent notamment :
 - l'installation de chantier et la signalisation
 - la clôture de la zone de travaux
 - les prestations liées à la sécurité du personnel et tiers
 - la fourniture de plans d'exécution, notes de calcul, études de détails
 - la location de matériels et mise à disposition de personnel
 - les terrassements et mouvements de terre divers
 - les tranchées pour réseaux divers
 - les déposes, démolitions diverses et découpes de chaussées

- la fourniture et pose ou fourniture et mise en oeuvre de matériaux de voirie
- la pose, mise en oeuvre de matériaux de voirie
- ouvrages annexes et réseaux de télécommunication
- la fourniture de matériaux enrobés, émulsions de bitume, gravillons, granulats porphyre et graves hydrauliques
- la fourniture de graves traitées aux liants hydrauliques
- la pose et l'entretien de la signalisation des itinéraires de déviation
- la réalisation des plans de récolement pour les réseaux

Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation des entreprises (solution de base). Mais ils peuvent également proposer, conformément à l'article 50 du CMP, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes :

Chartres Métropole acceptera d'étudier les propositions de variantes portant sur les modalités techniques de réalisation de la prestation, si celles-ci apportent un intérêt technique supplémentaire clairement identifié par rapport à la solution de base.

Les candidats devront expliciter, dans un dossier « spécifique » variante, les variantes éventuelles ainsi que la méthode qu'ils emploient pour réaliser les prestations décrites dans le CCTP.

Les variantes portant sur l'aspect environnemental seraient appréciées et valorisées lors de l'analyse.

Chaque variante fera notamment l'objet d'un dossier spécifique comprenant un bordereau des prix unitaires et deux détails quantitatifs estimatifs.

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Cette consultation sera passée en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande. Il s'agit d'un marché à bons de commande sans minimum, ni maximum. Les ordres de service seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Le marché sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché. Il pourra être reconduit 2 fois par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans.

Le présent avis correspond à un avis périodique constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Articles 86 à 111 du CMP :

- financement : Budget de la collectivité, ressources propres
- modalité de paiement : virement administratif
- délai global de paiement : 30 jours

En cas d'intérêts moratoires, le taux applicable est celui de l'intérêt légal en vigueur, augmenté de 7 points.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités techniques et financières

Capacités professionnelles

- Situation juridique - références requises : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;

Lettre de candidature ou DC4

- Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Déclaration du candidat ou DC5

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (60 %)

- Prix des prestations (40 %)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 13 septembre 2010 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : T10N1506

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 août 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
M. FRANCHET , Communauté d'agglomération de chartres, 3 rue Charles Brune BP 90085, 28112 Lucé cedex, tél. : 02 37 91 35 37, télécopieur : 02 37 91 35 49, courriel : marches@agglo-chartres.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
BUREAU DES MARCHES PUBLICS , Communauté d'agglomération de chartres, 3 rue Charles Brune BP 90085, 28112 Lucé cedex, tél. : 02 37 91 35 37, télécopieur : 02 37 91 35 49, courriel : marches@agglo-chartres.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : M. BUREAU DES MARCHES PUBLICS , Communauté d'agglomération de chartres, 3 rue Charles Brune BP 90085, 28112 Lucé cedex, tél. : 02 37 91 35 37, télécopieur : 02 37 91 35 49, courriel : marches@agglo-chartres.fr, adresse internet : <https://marches.chartres-metropole.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : BUREAU DES MARCHES PUBLICS , Communauté d'agglomération de chartres, 3 rue Charles Brune BP 90085, 28112 Lucé cedex, tél. : 02 37 91 35 37, télécopieur : 02 37 91 35 49, courriel : marches@agglo-chartres.fr, adresse internet : <https://marches.chartres-metropole.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : REMISE DES OFFRES : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions : Travaux de voirie, réseaux et ouvrages divers pour le compte de Chartres métropole. NE PAS OUVRIR. Ce pli devra être remis contre récépissé ou s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres indiquées, à l'adresse suivante : M. Le Président de Chartres métropole - Bureau des marchés publics 3 rue Charles Brune BP 90085 - 28112 Lucé cedex ou par voie dématérialisée à l'adresse : <https://marches.chartres-metropole.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45044 Orléans, tél. : 02 38 77 59 00, télécopieur : 02 38 53 85 16

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Service du Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie 45044 ORLEANS, 45044 Orléans, tél. : 02 38 77 59 00, télécopieur : 02 38 53 85 16

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **374555**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 28 - Eure-et-Loir

Classification CPF : 90

BOAMP Publication intégrale

Département : 28 - Eure-et-Loir

Classification CPF : 90

DONNÉES DE FACTURATION MARCHÉS ONLINE

Numéro d'abonnement : S1121851W